

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PEVELE

Séance du 5 juillet 2024

Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
1 ^{er} juillet 2024

Transmission en Préfecture
8 juillet 2024

Date de publication
8 juillet 2024

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Maria DA SILVA MARTINS, Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, M. Vincent GOHIER, M. Christophe OLIVE, Mme Julie DELTOUR

Procurations :

M. François HENRIQUET à M. Bruno CHACORNAC
M. Dominique LA GANGA à M. Bernard CHOCRAUX
Mme Isabelle PERAL à M. Jean-Pierre ROCHE
Mme Céline SINIARSKI à Mme Peggy GELEZ

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Julie DELTOUR

DELIBERATION N°37/2024	[FINANCES] Vote d'une subvention exceptionnelle de 500 euros pour « Handi caché ».
---	---

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'association « Handi Caché » a déposé une demande exceptionnelle de subvention à hauteur de 500 €. Cette demande ponctuelle a été examinée par la commission association.

Après délibération, le Conseil Municipal décide avec 19 voix pour, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Handi Caché ».

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire
M. Bernard CHOCRAUX



Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 08/07/2024



ID : 059-215901299-20240705-08072024_D37BP-DE